



**PRÉFET
DE LA LOIRE-
ATLANTIQUE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction
départementale
des territoires et de la mer**

ERDRE

AVIS A LA BATELLERIE 2023-06-03-4

- ORIGINE** : Direction Départementale des Territoires et de la Mer
Service Transports et Risques
- EMPLACEMENT** : Face à la base nautique de la Papinière
Commune de Sucé-sur-Erdre
- FAIT A SIGNALER** : Régate intitulée
«Challenge jeunes départemental kayak course en ligne»
Vu l'arrêté préfectoral n° ddtm-2023-06-03-4
- DATE** : Le samedi 3 juin 2023

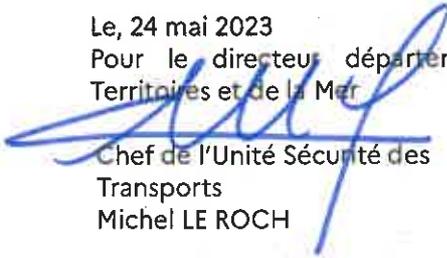
Les usagers de l'Erdre sont informés que le Club canoé kayak de Sucé-sur-Erdre organise le samedi 3 juin 2023 de 10 h 00 à 18 h 00 une régates intitulée « Challenge jeunes départemental kayak course en ligne » sur l'Erdre entre la base nautique de la Papinière, commune de Sucé-sur-Erdre et de la Chapelle-sur-Erdre.

Les liaisons VHF de cette manifestation utiliseront le canal 6.

Il est demandé aux usagers de la rivière, pour le bon déroulement de cette manifestation, de réduire leur vitesse au droit du bassin réservé, de naviguer avec la plus grande vigilance et de respecter les signalisations apportées sur les lieux par les organisateurs.

Le, 24 mai 2023

Pour le directeur départemental des
Territoires et de la Mer


Chef de l'Unité Sécurité des
Transports
Michel LE ROCH